RPI des bords d'Arconce
Compte-rendu du conseil d'école n°2

- **Date** : jeudi 15 février - 20 h 30
- Lieu de la réunion : école de Lugny-lès-Charolles
- **Présents au conseil d'école** :

M. Bouillon, maire de Lugny-lès-Charolles
M. Roux, maire de Saint-Julien-de-Civry
Mme Lamure, représentante de la municipalité de Lugny-lès-Charolles
Mme Pilloux, représentante de la municipalité de Saint-Julien-de-Civry
Les représentantes des parents d'élèves élues : Mmes Baligand et Degrange titulaires, Mmes Peña, Perrier et Trouillet, suppléantes
La directrice du RPI, Mme Chevalier-Danjoux
Les enseignants, Mme Barridon et M. Méline.

- Personnes excusées : Mme Jondet représentante titulaire

M. Carrot, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Charolles

◆ **Perspectives pour la rentrée scolaire 2024/2025**

- À la rentrée 2024, sont prévus à ce jour à Saint-Julien-de-Civry 10 élèves en CM2, 9 élèves en CM1, 6 élèves en CE2, 6 élèves en CE1 et 7 élèves en CP, soit un total de trente-huit élèves.
- À l'école de Lugny-lès-Charolles, les prévisions sont de 10 élèves en GS, 6 élèves en MS, 4 entrées en PS, ce qui fait un total de vingt élèves. Les classes en GS étant plafonnées à 24 élèves, il resterait 4 places possibles pour des TPS, sous réserve qu'il n'y ait pas d'autres inscriptions dans les autres niveaux. (À noter que sept enfants sont susceptibles d'être inscrits en TPS)

◆ **Rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2024/2025**

L'organisation dérogatoire du temps scolaire, ce qu'est la semaine de 4 jours, doit être réactualisée et votée en conseil d'école tous les 3 ans. Le maintien de l'organisation actuelle est voté à l'unanimité. À noter que cette demande du conseil d'école doit en parallèle faire l'objet d'un vote identique des conseils municipaux concernés.

◆ **Mise en œuvre de la sécurisation scolaire**

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) a été revu en début d'année. Des exercices ont eu lieu. À Lugny, un exercice de confinement a déjà eu lieu le lundi 4 décembre sous forme d'un jeu de cache-cache avec la directrice. Un deuxième exercice aura lieu le lundi 4 mars. À Saint-Julien, un exercice de confinement a eu lieu le vendredi 15 décembre et un exercice de fuite le vendredi 9 février. À l'issue de ces exercices, une discussion a été menée entre les élèves et leurs enseignants afin de travailler à une amélioration du PPMS.
À Saint-Julien-de-Civry, selon la météo, il n'est pas toujours possible de fermer le portail d'entrée. La directrice indique qu'elle le signale en mairie à chaque fois, afin que l'employé communal intervienne. Mme Pilloux approuve et invite à ne pas hésiter à le faire.

◆ **Budget de fournitures pour l'année scolaire 2024/2025**

Le budget pour 2024 n'a pas encore été voté en conseil municipal. M. Roux souhaite qu'il soit reconduit à l'identique.

◆ **Activités effectuées depuis le dernier conseil d'école**

➢ Activités communes aux deux écoles

* Rencontre des élèves des deux écoles du RPI à Saint-Julien-de-Civry le 21 décembre avec des ateliers artistiques autour du thème de Noël et la venue du père Noël, chargé de cadeaux et de friandises financés par l'Amicale des parents d'élèves.

* Sortie au cinéma de Charolles le 22 décembre pour les deux écoles (matin pour Lugny et après-midi pour Saint-Julien). 280 € pour le bus et 211 € pour les entrées au cinéma. Cette sortie a été financée par les coopératives scolaires.

* Depuis le 19 janvier 2024, Mme Bernigal, professeure de musique intervient une heure par semaine dans chaque classe du RPI dans le cadre du projet musique « Voyage musical autour du monde ». Pour la période à venir, les activités pédagogiques complémentaires (APC) seront davantage orientées vers ce projet musical, inscrit dans le projet d'école. Les APC ont lieu les mardis et jeudis soirs après la classe.

Dépenses pour ce projet : 3 971,96 €

- interventions pour les 3 classes : 2 278,80 €
- frais de déplacement : 338,66 €
- sorties pour voir des spectacles : 915,25 €
- transport des élèves de maternelle à Saint-Julien pour la répétition avant le spectacle final : 70 €
- spectacle du 5 avril : 369,25 € de rémunération à l'intervenante. La location de la salle et la consommation électrique sont directement prises en charge par la municipalité de Saint-Julien.

Recettes pour ce projet : une subvention de l'éducation nationale d'un montant de 1 440 € a été attribuée. Il reste donc un montant de 2 531,96 € à financer, pris en charge par l'amicale des parents d'élèves et les coopératives scolaires.

* Mardi 23 janvier, spectacle intitulé « Vent du voyage » interprété par Mme Bernigal pour la classe de maternelle et la classe des CP/CE1/CE2. Ce spectacle débutait notre projet musique. Nous remercions le comité des fêtes et la commune de Lugny pour le prêt de la salle.

* Carnaval à Lugny le 13 février, avec des ateliers autour du thème de la coopération en lien avec le projet d'école puis dégustation de bugnes fabriquées par la boulangerie de Saint-Julien-de Civry. Les 85,5 € de bugnes et les boissons ont été financés par l'Amicale des parents d'élèves.

➢ À l'école de Saint-Julien-de-Civry

* Mardi 28 novembre après-midi, les enfants de l'école ont assisté à la représentation du conte musical « Errons dans l'eau » à l'ancienne salle paroissiale du village. À l'issue du spectacle, les artistes ont présenté aux élèves les instruments de musique utilisés (vielle à roue, violoncelle et percussions) et ont répondu aux questions des enfants. Cette représentation a été offerte par la troupe À TireLarigot Compagnie et nous l'en remercions.

* Le cycle natation a eu lieu en janvier/février. Les enfants du CP au CM2 sont allés à la piscine de Paray-le-Monial le lundi et le jeudi et ont pu ainsi avoir 12 séances de natation. Nous avons dû changer les horaires d'école de ces deux jours afin de respecter la durée de la pause méridienne. (Horaires le lundi et le jeudi : 8 h 50 - 11 h 30 et 13 h - 16 h 20).

Les séances de natation duraient 40 minutes. Cet accès à une piscine couverte a été bénéfique car garant de régularité. Merci aux parents accompagnateurs.

* Visite mensuelle à la Médiagora du village.

➢ À l'école de Lugny-lès-Charolles

* Mardi 21 novembre, une intervenante de la Communauté de Communes Le Grand Charolais est venue faire un atelier auprès des maternelles sur le thème des ressources en eau.

* Lundi 18 décembre, Mme Laveder est venue pour présenter son spectacle « Chat Chat Chat ». Nous la remercions pour cette intervention.

◆ **Projets d'activités et de sorties pour la fin d'année scolaire**

➢ À l'école de Saint-Julien-de-Civry

* Jeudi 7 mars, permis piéton pour les CE et permis internet pour les CM: première étape avec la venue d'un gendarme dans les deux classes.

* Mardi 19 mars, spectacle « Et bien chantons maintenant » à Chauffailles pour les CM. Ce spectacle s'inscrit dans le projet musique.

* Vendredi 3 mai, dans le cadre du festival Sème ton cirque, les classes de CP/CE et CM assisteront à un spectacle à Saint-Julien-de-Civry.

➢ Commun aux deux écoles

* Spectacle des enfants à destination des parents le 5 avril 2024, pour clôturer le projet musique. L'heure de début étant prévue à 18 h 30, les parents délégués demandent s'il serait possible de la décaler pour mieux s'ajuster aux horaires de travail des familles. Une demande sera faite à l'intervenante. C'est aussi le jour du Martsi et Mme Pilloux et les représentants des parents se demandent s'il ne faudrait pas décaler une semaine plus tard. M. Roux indique qu'il y a suffisamment de place pour permettre le stationnement des véhicules des participants à ces deux manifestations. Les enseignants observent que ce serait alors le jour des vacances de printemps. N'y aurait-il pas des absents ?

* Une sortie pédagogique sur une journée est à l'étude.

◆ **Travaux et aménagement**

➢ À Lugny-lès-Charolles

Mme Barridon demande si un autre arbre sera planté à la place de l'arbre coupé. M. Bouillon répond positivement.

➢ À Saint-Julien-de-Civry

Deux arbres ont été plantés dans la cour. Une différence de niveau potentiellement dangereuse est apparue autour de l'arbre situé dans la partie goudronnée. Les enseignants demandent que le terrain autour de cet arbre soit remis à la même hauteur que le goudron.

◆ **Questions diverses**

* La directrice rappelle que les photos publiées sur le site internet du RPI le sont avec l'accord des parents. Mais certaines familles ont refusé que ces photos apparaissent dans d'autres publications (journal, projection publique, ...). Les imprimés d'autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation de l'image qui émanent de l'éducation nationale sont très

détaillés dans les autorisations ou les refus émis par les familles. C'est pourquoi, pour éviter toute contestation, aucune utilisation de photos du site internet du RPI ne peut se faire sans une consultation préalable de la directrice permettant de s'assurer de l'accord des familles.

* Aucun membre du conseil d'école n'a demandé d'aborder d'autres points.

La présidente du conseil d'école